

**Procès-verbal de L'Assemblée Générale
de l'Association de Sauvegarde de Morges
du mardi 25 mai 2010, à 19heures,
Salle de la Chapelle des Charpentiers, Morges**

En 2010, l'ASM fête ses 25 ans d'existence. L'assemblée sera suivie d'un repas festif.

Monsieur Jacques Longchamp, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Par mail ou par téléphone, plusieurs personnes dont les noms suivent, se sont excusées, et ce, pour diverses raisons, dont celle de l'organisation ce même jour de la fête des voisins. Le président regrette cette malheureuse coïncidence due à un manque d'information.

Présents à cette Assemblée, les membres de l'ASM, le Comité, Mme Nuria Goritte, syndique, Monsieur Yves Paccaud Municipal, Monsieur Eric Zuger, Municipal, et Monsieur Eric Voruz, conseiller national, ancien syndic de Morges.

Excusés :

Mesdames et Messieurs

Laurent Pellegrino Président du Conseil communal

Brigitte Coendoz ; Nathalie De Carli ; Didier Brügger ; Jean-Marc Pasche ; Daniel et Myriam Pache ; Yvette et Jean-Paul Perrin ; Lucette Bentz ; Yvan Christinet ; Raymond Quiblier ; Anne-Catherine Aubert ; Laurence et Luc Fontaine ; Eric Décosterd ; Marianne Pernet

Le Président passe à la lecture de l'ordre du jour.

1.- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009

Le Président rappelle que le PV du 15 mai 2009 a été publié dans le bulletin no 55, page 6, et qu'il est disponible sur le site de l'ASM. Suite à la demande d'une personne de l'Assemblée, le Président donne lecture du PV qui est approuvé à l'unanimité.

2.- Rapport du Président

Le Président commence par présenter les membres du comité et rappelle que son rapport, retrace bien l'activité de l'ensemble de l'organe central de l'association, le comité.

A- Bref rappel de la vie de l'association :

L'ASM compte aujourd'hui 299 membres. La progression des adhésions est lente et ne compense pas les départs qui s'effectuent surtout par

négligence de paiement de la cotisation. Le Président souhaite l'adhésion des jeunes.

Le comité se réunit une fois par mois, ses séances sont consacrées à prendre connaissance des courriers, discuter des mises à l'enquête, assurer l'administration courante, la mise à jour du site internet, à discuter du contenu de toutes les relations avec les autorités, d'autres associations ou groupes de travail, à imaginer et réaliser le bulletin ASM. Depuis la dernière assemblée 3 bulletins ont été publiés:

- **n°55 en août 2009 commentait l'assemblée tenue aux Eaux Minérales l'an dernier et présentait en le soutenant le défunt projet d'un Musée Cantonal des Beaux-Arts à la Prairie,**
- **n°56, en février 2010, entièrement mis en page par le nouveau graphiste responsable du bulletin, Roland Russi, que le Président remercie, numéro centré sur le futur parking sous les quais de Morges,**
- **n°57, avril 2010, numéro du 25ème qui souligne le problème du logement accessible à Morges.**

Toujours au sujet des bulletins, Le Président annonce une surprise.

Le Président souligne ensuite l'admirable activité du groupe des guides, piloté et mis en place depuis 10 par l'ASM. Les guides d'accueil de Morges ASM/MDA sont un groupe autonome de l'ASM, groupe avec ses propres statuts et une caisse et une comptabilité indépendante et étanche par rapport à l'ASM. Les guides reçoivent régulièrement en signe de reconnaissance des services rendus une subvention communale. Le Président profite pour remercier la Municipalité de son aide au groupe de guides.

En aucun cas, l'audio-guide proposé par l'Office du tourisme ne remplace le guide vivant, commentant, montrant et répondant. La visite guidée de Morges est toujours une expérience enrichissante et un moment plaisant.

Le Président profite pour rappeler les causeries des guides qui ont lieu à Couvaloup 10, et annoncer les prochaines:

Lundi 31 mai à 20h, M. Louis Golay « La musique à Morges et Vaud ».

Lundi 7 juin à 20 h., Mme Oeri von Auw l'icône et son contexte historique ».

La saison d'été des visites guidées est ouverte par une visite exceptionnelle guidée par une personnalité morgienne. En 2010, c'est Monsieur Maurice Adler qui pour des raisons de santé, fera cette visite sans déplacement physique, et aura lieu à Couvaloup 10, le mercredi 16 juin à 17 heures.

Enfin, le Président demande à l'Assemblée d'encourager les activités des guides et annonce que Monsieur Philippe Schmidt a pris temporairement la responsabilité du groupe des guides pour 2010.

B : Développement de 4 thèmes :

B.1- La mobilité douce : elle se définit comme une manière de se déplacer soit à pied, soit à bicyclette, voire avec une poussette, une chaise roulante, en rollers ou trottinettes. La mobilité douce concerne aussi bien le déplacement quotidien vers le travail et le retour que le déplacement utilitaire pour faire les courses, remplir ses obligations courantes ou le déplacement pour le loisir. Elle est donc usage de l'espace sans recours à la voiture.

Après une tendance, tout à la voiture, ce mode de déplacement reprend de l'importance: on rencontre de plus en plus de personnes qui transportent leurs achats dans les paniers de leur vélo ou de parents qui utilisent des remorques à vélo pour mener les enfants à la garderie, sans parler du boum des vélos électriques. Il y a à peu près 25 ans que l'ASM prône la mobilité douce comme une composante essentielle d'une ville moderne réussie, mais surtout insiste auprès des autorités pour qu'elles effectuent les aménagements qui permettent, favorisent, suscitent cette manière de se déplacer respectueuse de l'environnement et créatrice d'ambiance conviviale. L'ASM a proposé il y a 15 ans, un cheminement sûr, attractif pour piétons et vélos de Tolochenaz à Lonay, baptisée par le Dr Golay « Tolonay »,

La ville de Morges a été pionnière dans l'offre de vélo en libre service. De plus, un nouvel esprit règne et un projet général baptisé de « requalification de l'espace urbain » se met en place: Il s'agit de rendre les rues et les places plus belles, plus accessibles, plus confortables et attractives pour le piéton ou le cycliste. D'innombrables aménagements y contribuent déjà, à commencer par l'admirable aménagement déjà ancien de la Grand'Rue, la plantation des arbres à l'avenue de la Gare, etc... Il reste beaucoup à faire à la Place de l'Eglise, à la Place St Louis, à la Place Dufour notamment, puis pour relier tous ces endroits charmants entre eux et depuis le bord du lac aux sentiers de délassements des vignes de Marcelin et en direction des communes voisines. L'ASM préfère consacrer ses efforts à collaborer à la mise en place rapide des aménagements en faveur de la mobilité douce et souhaite que la mobilité douce ne soit pas une mode, mais un ensemble de réalisations en progrès rapides et constants !

L'ASM a soutenu la mise sur pied du « Pédibus ». Le Président conclue ce thème en faisant appel aux membres pour l'aider à faire connaître l'ASM des jeunes.

B.2.- Parking sous les quais :

2 besoins sont avérés:

1. Les automobilistes en provenance de l'est, soit de Bremlens, Lonay ou Préverenges et se rendant à Morges devraient être cueillis à l'est du centre-ville et incités à stationner leur véhicule de ce côté de manière à éviter qu'ils traversent la ville à la recherche d'une place de stationnement.

2. Les commerçants tiennent à des possibilités de stationnement public à proximité immédiate de centre, surtout s'il y a disparition de possibilités de stationner en surface.

Un projet de parking public ajouté au parking souterrain qui va se construire sous les nouveaux immeubles des Charpentiers – Nord aurait répondu à ces deux besoins. Malheureusement, à cause d'un veto des services de l'Etat, la Municipalité s'est résolue à renoncer à ce projet de parking public sous les futurs immeubles des Charpentiers-Nord. D'où la réactivation de l'idée d'un parking sous les quais. Actuellement les services communaux analysent la capacité souhaitable pour ce parking, l'étendue de la suppression du stationnement en surface, la réorganisation de la circulation et un mandataire étudie la faisabilité du projet. L'ASM se prononcera lorsque le projet sera élaboré, présenté puis mis à l'enquête.

B.3.- Plan directeur communal :

Après des années de travail intensif de spécialistes, le plan directeur communal est prêt à être présenté et soumis à l'enquête publique. C'est donc une carte de la commune accompagnée d'un commentaire, carte sur laquelle sont figurés les très nombreux et divers projets d'aménagement, les intentions des autorités concernant tout l'espace de notre commune avec un niveau de détail qui s'arrête juste avant le projet concret. La philosophie de ce plan directeur n'est pas la révolution, mais une ambition de haute qualité pour répondre à cette attractivité par des aménagements bien coordonnés et touchant tous les aspects.

Un plan directeur communal demande une grande énergie pour le traduire année après année dans la réalité de la ville. C'est pourquoi l'ASM voit deux grands dangers qui le menacent:

- 1. qu'il dorme dans les tiroirs parce qu'il est plus facile de ne rien faire.**
- 2. qu'il soit noyé par des discussions paralysantes de détails, par exemple concernant la circulation ou le financement.**

Pour contribuer à éviter ces écueils, l'ASM a souhaité lancer un appel à la population pour qu'elle s'intéresse au Plan directeur communal, qu'elle pousse ses élus à saisir l'instrument qui est mis à leur disposition. C'est pourquoi l'ASM a publié, en avant-première, - avant même la presse et avant la conférence de presse qui doit avoir lieu demain - un bulletin tout à fait spécial, un numéro 58 de 6 pages seulement consacré exclusivement au plan directeur communal.

NB : Monsieur Yves Paccaud, municipal, informe que l'on ne peut pas s'opposer au PDC, il s'agit d'une consultation publique au cours de

laquelle on peut faire des remarques, plus ou moins prises en compte, mais ne pas s'opposer.

B. 4.- Le logement accessible à tous à Morges.

Les nouveaux logements et les logements transformés sont destinés à des acheteurs ou des locataires aisés. Morges perd ainsi une qualité essentielle d'une ville : la diversité de sa population. Pour le Président, il fait partie de la sauvegarde de Morges de préserver, voire intensifier, cette diversité. C'est pourquoi, le comité propose à l'assemblée d'envoyer une lettre ouverte à la population et aux autorités afin que soient mises en place à Morges des stratégies efficaces de production de logements accessibles aux personnes et familles à revenus modestes. (voir sous divers).

En conclusion, le Président adresse ses sincères remerciements au nom du comité à l'adresse de tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont participé à l'ASM durant cette année, soutenu son action, et, de sa part, remercie chaque membre du comité qui a mis encore cette année beaucoup d'enthousiasme dans ce pilotage commun de l'aventure ASM.

Rapport de minorité :

Le Président informe que Monsieur Jean Alméras, suite à son exclusion du comité, a envoyé pour les 25 ans de l'ASM, une lettre intitulée rapport de minorité. Il en donne lecture complète et propose à l'Assemblée d'en discuter. Au vote, l'Assemblée refuse toute discussion.

3.- Rapport du caissier, discussion et adoption des comptes 2009

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, caissier, commente les comptes 2009 et donne lecture de son rapport. Il remercie tous les cotisants et les donateurs, tout particulièrement l'Office du tourisme pour sa participation financière aux Eaux-Minérales.

Le Président ouvre la discussion sur les comptes. Monsieur Eric Voruz fait remarquer que le montant des cotisations 2009 ne correspond pas au nombre de membres. Monsieur Morisetti impute cette situation à des membres qui « oublient » de cotiser.

4.- Rapport des vérificateurs des comptes, adoption du rapport, élection des vérificateurs

Monsieur Alain Renaud, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et souligne la perfection du travail du caissier. Les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

Les vérificateurs MM. Schmidt (ancien suppléant) & Renaud sont élus pour une année. En tant que vérificateur suppléant M. Juan Merino est élu par acclamation.

5.- Budget et cotisations 2010

Monsieur Jean-Pierre Morisetti présente le budget 2010, avec les frais habituels de fonctionnement. L'excédent prévu est de CHF 355.00 La cotisation de CHF 20.00 demeure inchangée.

Le Président ouvre la discussion sur le budget. Madame Zechlin relève l'annotation « début janvier », sur les comptes, le caissier confirme que c'est normal, les comptes ayant été préparés à cette date.

L'Assemblée donne décharge au comité et approuve le budget et les cotisations à l'unanimité.

6.- Démission et élections au Comité

Messieurs Franz Amrhein et Jacques Longchamp présentent leur démission pour raison d'âge

Monsieur Aristide Garnier présente un hommage à Monsieur Franz Amrhein en ces termes :

Franz,

***Il est temps de laisser la place aux jeunes, mais encore faut-il les trouver !
Mais, trêve de plaisanterie.***

Après plus de 20 ans de collaboration active au sein du comité de l'ASM, tu as décidé de prendre ta retraite, une retraite bien méritée.

C'est une page de l'histoire de notre Association qui se tourne avec le départ de notre ami Franz Amrhein.

Grâce à lui, l'ASM a bénéficié des compétences d'un architecte de très grand talent. Impossible pour nous ici de présenter ses réalisations, mais, comme certains ne le savent peut-être pas, et pour en situer le niveau, rappelons tout de même que l'architecte Amrhein était l'un des architectes de l'Expo 64.

Bien avant la création de notre association, tu t'étais déjà intéressé à Morges, où tu as œuvré en tant qu'urbaniste de la ville, puis comme municipal.

Ne faisant partie du comité de l'ASM que depuis 2003, je me limiterai à relever, entre autres, quelques-unes des activités que tu y as exercées à partir de cette date:

- Tu as suivi avec attention tous les dossiers de mises à l'enquête, ainsi que d'autres dossiers plus importants, tels que le Plan Directeur localisé Gare Sud ou le Plan Directeur Communal.***
- Tu as été notre lien avec Patrimoine Suisse et participé aux séances organisées au Domaine des Doges.***

- ***Tu étais un des organisateurs du Prix du Mérite que notre Association décerne tous les deux ans.***
- ***Ces deux dernières années, tu t'es également beaucoup impliqué, avec notre président, dans le groupe technique du Schéma Directeur de la Région Morgienne.***

Très ouvert et accueillant aux idées des autres, modeste, tu pratiquais gentiment l'art de nous recadrer et de nous rappeler l'essentiel. Aujourd'hui, tu as décidé qu'il était temps pour toi de quitter le comité, de passer le flambeau. Ton savoir et tes connaissances professionnelles nous ont toujours été précieux et vont nous manquer. Merci Franz.

Nous te disons non pas adieu, mais au revoir, car, sache-le, si le besoin s'en fait sentir, nous n'hésiterons pas à faire appel à tes services.

Monsieur Jean-Pierre Morisetti rend hommage au Président Jacques Longchamp en ces termes :

Mon cher Jacques,

Tout d'abord, un grand merci de tout ce que tu as apporté à l'ASM, au comité et à Morges. Merci de ton bénévolat, de ton assiduité de ton intégrité.

Pour retracer la carrière de Jacques au sein de l'ASM, il suffit de feuilleter les 30 derniers bulletins de l'ASM. Jacques est un être d'exception, accroché à des sujets dantesques. C'est un metteur en scène qui a participé à l'architecture et à la géométrie du patrimoine morgien. Il a travaillé avec son cœur, et avec un dynamisme exceptionnel.

Au nom du comité, Cher Jacques, nous te félicitons et te remercions.

Monsieur Jean-Pierre Morisetti offre à Messieurs Amrhein et Longchamp un cadeau souvenir. Ils le remercient et M. Amrhein rappelle qu'il a essayé de suivre sa devise, qui est de servir, jusqu'au bout.

En l'absence d'un nouveau président, le comité fonctionnera cette année en collégialité, par lui-même. Monsieur Longchamp présente un nouveau membre du comité, Monsieur Roland Russi qui est élu par acclamation.

En 2010, le comité sera composé de :

Pascal Ducommun ; Aristide Garnier ; Fida Kawkabani ; Gérard Landolt ; Valérie Mérino ; Jean-Pierre Morisetti ; Roland Russi

7.- Activités 2010

Ce point a été développé plus haut, sous rapport du président.

8. -Questions, vœux et divers

8.-1 M. Loup s'indigne du fait que le passage pour les piétons entre la Rue de Lausanne et le Quai Igor Strawinski (à la hauteur de la Rue St

Domingue) ne soit pas utilisable normalement alors qu'un jugement du tribunal condamne explicitement le propriétaire des lieux à laisser ce droit de passage au public. M. Paccaud répond que la Commune (qui a actionné le tribunal) n'avait pas encore reçu du tribunal l'avis que ce jugement était exécutoire, (droit de recours)

8.2.- Monsieur Longchamp donne lecture d'une lettre ouverte concernant le logement à Morges et demande à l'Assemblée de la discuter et d'en voter la publication.

- **Madame la Syndique Nuria Gorrite réfute le manque de stratégie de la Municipalité cité dans la lettre ouverte et prend la parole afin d'expliquer la politique et la stratégie de la commune en matière de logement. La Commune de Morges a une marge restreinte car la plupart des terrains ne lui appartiennent pas. La demande est forte et les gens gardent les terrains pour eux, d'où la hausse des prix des loyers, mais la Commune espère acquérir des terrains comme celui de la Prairie. Elle possède déjà la Longeraie où elle veut créer un écoquartier à l'exemple de Zurich, et résiste aux propositions des promoteurs immobiliers. Malheureusement, en matière de coopérative, le canton est frileux et n'aide pas tellement. La politique de la Municipalité est à long terme, mais les gens ont besoin aujourd'hui de logements. Enfin, l'autre possibilité c'est « l'aide à la pierre », cad d'acquérir des terrains de propriétaires et de construire des logements subventionnés ou en aidant à la création d'une coopérative d'habitation.**
- **Monsieur Golay relève que la lettre ouverte proposée est plutôt politique, pour M. Longchamp, la sauvegarde la diversité de la ville fait partie du patrimoine.**
- **Enfin, Monsieur Eric Voruz trouve qu'au sujet de Morges, l'expression « réserve de riches » est inadéquate.**

L'assemblée procède au vote : 32 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions. La lettre sera donc envoyée à la presse.

8.3- Mr Marco Castroni, représentant des coopératives de Lausanne, fait une brève présentation des écoquartiers

8.4. Madame Nuria Gorrite, syndique, prend la parole pour rendre hommage au nom de la Municipalité à Monsieur Longchamp, et lui exprimer, « *une dernière fois, le plaisir que la Municipalité a eu à vous fréquenter et à collaborer avec vous, malgré nos divergences. Monsieur Longchamp n'a été à aucun moment complaisant à notre égard, honnête, il a su s'entourer de forces opiniâtres comme lui pour éplucher les enquêtes publiques. Merci Monsieur Longchamp*».

Madame Gorrite salue aussi Monsieur Amrhein, « *grand municipal, architecte* », en rappelant que « *une ville n'est pas du bâti, mais de l'humain* ».

Pour conclure, Madame la Syndique cite René Char : « *l'impossible nous ne l'atteignons pas, mais il nous sert de lanterne.* »

8.5 : Madame Monique Borel, responsable de l'information à l'Office du Tourisme de Morges, rend à son tour hommage au travail de Jacques Longchamp et souligne l'immense plaisir que l'Office du tourisme a eu en collaborant avec un homme *qui connaît tout !*

8.6 : Le Président Longchamp clôt l'Assemblée avec ce « *mot de la fin* »

Certains journaux pratiquent ce qu'ils nomment une biographie express. Lorsqu'il s'agit de présenter quelqu'un, ils dressent une liste de sous-titres et rangent sous chacun quelques mots sensés révéler l'essentiel de la personnalité à dévoiler.

Pour tenter de restreindre mes longs discours tout en prononçant une sorte d'adieu, j'ai décidé d'utiliser cette méthode à la hussarde. N'ayez pas peur, je ne vous dévoilerai ni mes plats préférés, ni mes goûts littéraires ou mes hobbies...

Pour conclure mon passage à l'ASM, j'ai retenu 7 sous-titres :

Mes regrets : aucun. Tous mes rêves ne sont pas réalisés, mais c'est la vie. Je n'ai aucun regret.

Mes rancunes

Mes rancœurs : deux rubriques à traiter en une : rien. Je n'en veux à personne, je ne regarde personne de travers.

Mon message essentiel : La seule chose importante à dire : MERCI à toutes et à tous pour... (suit une liste infinie)

Mes souhaits : que l'administration en charge de l'urbanisme, que les administrations responsables du plan région ou du PALM travaillent plus rapidement, peut-être plus simplement, soient plus efficaces, aidées/poussées/soutenues par la population, par les politiciens, par des techniciens de haute qualité qu'elles ne perdent jamais le but : aménager bien et en vue du long terme, mais aussi efficacement et sans pétouiller ou s'embrouiller dans les différents niveaux de compétences.

Mes rêves trois :

1. Que demain matin toutes les cassettes de 20 minutes restent absolument pleines, que d'autres journaux que je ne nommerai pas se vendent très mal parce que tous ceux qui habitent notre belle région sont affamés d'une information critique de qualité, qu'après avoir brièvement pris conscience du temps qu'il fait et recensé les faits divers, nourris d'une information de haut niveau, on se mette à discuter de manière ouverte, nuancée, positive de tous les vrais problèmes qui se posent à nous et jusqu'à l'élaboration commune de vraies solutions.

2. Que demain matin tout le monde se réveille convaincu qu'il peut changer quelque chose autour de lui et dans le monde, avec les autres, bien sûr, ou qu'ait disparu la grande chape de conscience d'impuissance qui englué chacun de nous.

3. Que demain, on démonte à Morges et ailleurs tous les digicodes et autres systèmes de sécurité pour que les portes d'entrée des immeubles, maisons et appartements ne soient pas seulement équipées de paillasons marqués « bienvenue », mais qu'elles soient en fait le lieu principal de l'accueil. Annexe : que dès demain, tous, résidents en premier, utilisent cette porte d'entrée et non le passage ou l'ascenseur qui vient du garage... Que nos rêves se réalisent. Merci Au revoir

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée Générale est levée à 21h10.